

5 - AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		Base tarifaire 2026	
5-1 ACTIVITES A VOCATION ECONOMIQUE		HT	TTC
Bâti	Le m²	6,75 €	8,10 €
Non bâti	Le m²	3,37 €	4,04 €
Emplacement de navire restaurant/degustation	Forfait	350,00 €	420,00 €
Prise d'eau	Forfait	59,01 €	70,81 €
Réserve, Claire et Dégorgoir	Le m²	0,23 €	0,28 €
Emplacement de navire pour les chantiers nautique	Sur la base tarifaire de la grille de tarifs plaisance		
Emplacement de navire professionnel du nautisme	Le m²	29,69 €	35,63 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT		
	Min. perception 150€ HT		
5-2 ACTIVITES A VOCATION ECONOMIQUE dans le batiment Bertrand		HT	TTC
Bâti	Le m²	18,51 €	22,21 €
Non bâti	Le m²	4,21 €	5,05 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT		
	Min. perception 150€ HT		
5-3 ACTIVITE DE VENTE DIRECTE			
Bâti	Le m²	6,75 €	8,10 €
Non bâti	Le m²	3,37 €	4,04 €
Emplacement de navire	Forfait	350,00 €	420,00 €
Prise d'eau	Forfait	59,01 €	70,81 €
Réserve, Claire et Dégorgoir	Le m²	0,23 €	0,28 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	1,5 % minimum du chiffre d'affaire HT		
	Min. perception 150€ HT		
5-4 ACTIVITES DE CROISIERE		HT	TTC
Navire de trafic commercial	longueur du bateau + 2 ml nécessaires à la navigation	36,59 €	43,91 €
Emplacement pour l'installation de billetteries, cabanons ou autres locaux démontables, utilisé par les patrons des bateaux à passages ou pour une autre activité liée à la mer (par m² et par mois d'occupation)		8,08 €	9,70 €
Hivernage	surface du navire /mois	4,70 €	5,64 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	3 % du CA HT		
5-5 ACTIVITES NUC		HT	TTC
Navire de transport de passagers	surface du navire hors tout	50,59 €	60,71 €
Emplacement pour l'installation de billetteries, cabanons ou autres locaux démontables, utilisé par les patrons des bateaux à passages ou pour une autre activité liée à la mer (par m² et par mois d'occupation)		8,08 €	9,70 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	3 % du CA HT		
5-6 ACTIVITES DE LOCATION DE JET SKIS ENCADRE		HT	TTC
Location bateaux et jets, randonnées en jets un kiosque de 8m² maximum - 2 navires de dimensions maximal de 5,49 m² x 2,15 m² maximum - 12 jet skis maximum - une surface de 120 m² pour la mise en place d'une plateforme	Forfait	4 700,00 €	5 640,00 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)	1,5 % du CA HT		
5-7 FOODTRUCK / KIOSQUE		HT	TTC
Emplacement de foodtruck/ kiosque	Forfait / mois	150,00 €	180,00 €
Terre-plein / terrasse	Le m² / mois	3,37 €	4,04 €
5-8 CHANTIERS NAUTIQUES NE DISPOSANT PAS DE CONVENTION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		HT	TTC
Utilisation des infrastructures du port à titre commercial pour des entreprises du secteur nautique	Forfait	224,83 €	269,80 €
5-9 INSTALLATION D'AVITAILLEMENT		HT	TTC
Bâti	Le m²	6,75 €	8,10 €
Non Bâti	Le m²	3,37 €	4,04 €
Front d'accostage	Forfait	1 124,13 €	1 348,96 €
Part variable (la part variable est facturée à 80 % selon le CA de l'année N-1 et régularisée en N+1 à la publication du bilan)		0,005 € HT par litre de carburant	
5-10 ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES		HT	TTC
Remise de 50% sur la base tarifaire de la grille des tarifs en vigueur			
5-11 MANIFESTATIONS		HT	TTC
Occupation temporaire du domaine public portuaire par une activité économique	Le m² / par jour	0,51 €	0,61 €
Occupation temporaire du domaine public portuaire par une association à but non lucratif	Le m² / par jour	0,25 €	0,30 €
Occupation temporaire du domaine public portuaire sans autorisation	Le m² / par jour	5,05 €	6,06 €
5-12 INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE		HT	TTC
Poste de transformation / distribution d'énergie électrique	Forfait selon réglementation en vigueur	150,00 €	180,00 €